

2025_77_AC_Jurys_examens_ALLSH_Master_Langues_societes

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Arts, Lettres, Langues** mention **Langues et sociétés** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

MASTER 1	
Semestre 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>	
Président(e) : Arnaud BROTONS Suppléant(e) : Benjamin TAUNAY	
<u>Liste des membres :</u>	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i>	
Ex : membre titulaire X/suppléant Y - titulaire : Tal DOR ; suppléante : Malika Assam - titulaire : Olga L. Lizzini ; suppléant : Fâres Gillon	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u>	
<u>Liste des membres :</u>	DE CRESCENZO Hye gyeong
Semestre 2 et Jury de MASTER 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u>	
Président(e) : Arnaud BROTONS Suppléant(e) : Benjamin TAUNAY	
<u>Liste des membres :</u>	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i>	
Ex : membre titulaire X/suppléant Y - titulaire : Tal DOR ; suppléante : Malika Assam - titulaire : Olga L. Lizzini ; suppléant : Fâres Gillon	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u>	
<u>Liste des membres :</u>	DE CRESCENZO Hye gyeong

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Etudes islamologiques [Islamologie et tradition intellectuelle en islam]

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Olga L. LIZZINI

Suppléant(e) : Fâres GILLON

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-Nadjet ZOUGGAR / IRIS SERI-HERSCH

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Jawdath JABBOUR ; DE CRESCENZO Hye gyeong

Parcours-type Langues, cultures et sociétés d'Asie (LCSA)

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Arnaud BROTONS

Suppléant(e) : Benjamin TAUNAY

Liste des membres :

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Joung Eun RIM /Olivier BAILBLE

- Pierre Kaser / Benjamin Taunay

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Jawdath JABBOUR ; DE CRESCENZO Hye gyeong

Parcours-type Moyen-Orient et Maghreb

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Tal DOR

Suppléant(e) : Malika Assam

Liste des membres : Stéphane CERMAKIAN

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Juliette DUMAS

- Fâres GILLON

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Véronique GINOUVES (Mmsh)

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 26/11/2025

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen l'UFR ALLSH

